

Les sanctions russes se poursuivent contre Google

Chaque vendredi, dans sa revue de presse, Maddyness vous propose une sélection d'articles sur un sujet qui a retenu l'attention de la rédaction. Cette semaine, la filiale russe de Google en passe de déposer le bilan.

Temps de lecture : minute

20 mai 2022

Faillite pour la branche russe de Google

"La saisie du compte bancaire de Google Russie par les autorités russes a rendu impossible le fonctionnement de notre bureau en Russie, notamment l'embauche et le paiement des employés basés en Russie, le paiement des fournisseurs et des vendeurs, et le respect d'autres obligations financières" , a déclaré un porte-parole de Google. [Lire l'article complet sur le site de Sciences et Vie.](#)

Un accès à Maps ou Youtube préservé

Les difficultés du groupe sur place n'auront en revanche pas d'incidence sur sa présence en ligne dans le pays. Si l'empreinte locale de Google est amenée à s'estomper au regard des obstacles judiciaires et administratifs, la firme de Mountain View maintient toujours l'accès à ses services et produits en Russie.

Les internautes russes ont ainsi toujours la possibilité d'utiliser le moteur

de recherche, mais aussi de se rendre sur l'outil cartographique Maps, visualiser leur courrier électronique sur Gmail et voir des vidéos sur YouTube. Il n'est aujourd'hui pas question de priver la population de ces produits, une mesure dont l'efficacité et l'intérêt ne sont pas certains. [Lire l'article complet sur le site de Numerama.](#)

Une incidence limitée pour Google

Pour les grandes entreprises de technologie, le marché russe reste cependant petit. Dans le cas de Google, les revenus en Russie se montaient à 85 milliards de roubles en 2020 - moins de 1 % des recettes du mastodonte de la publicité en ligne. Les Russes utilisent majoritairement le moteur russe Yandex pour la recherche d'informations. [Lire l'article complet sur le site des Echos.](#)

Une énième sanction envers la firme américaine

Le géant américain est sous pression depuis l'offensive russe en Ukraine. Le 21 avril, un tribunal russe a condamné le groupe à une amende de 11 millions de roubles (plus de 126 000 euros au taux de l'époque) pour ne pas avoir supprimé des contenus "*interdits*" sur l'offensive.

La Russie a promis début avril des représailles après la fermeture du compte YouTube de la chambre basse du Parlement russe. [Lire l'article complet sur le site du Figaro.](#)

